

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2000**

❖ **Etaient présents :**

- Personnalités extérieures : Mme GOUGUEC, MM. NICOLAS, SZYMUSIAK , VAN CEULEBROECK
- Collège A : MM. DEFOSSEZ, DESMULIERS, GAUDIER, HOURIEZ, LEVEL, MALVACHE , THIERRY
- Collège B : Mmes CAUDER , LEVIN, RAVEZ-HOUZE, MM. DEL CAMPO, DELHAISE, DONSEZ , MANDIAU, MOREL, POMMERAY
- Collège IATOSS : Mme DECNEUT, DRUART, MM. BALENGHIEN, BURY, DUBOC
- Collège des usagers : MM. BOURLEAU, BRUCELLE, COUQUE
- Membres de droit : M. DARRAS, Secrétaire Général  
M. WIART, Agent Comptable
- Membres invités : Mme MORGAND, MM. DESPRES, HERBIN , RAVALARD, WILLAEYS

❖ **Ont donné pouvoir :**

- Personnalités extérieures : Mme ADAM à M. NICOLAS  
M. BOUCHER à M. VAN CEULEBROECK  
M. ROGER à M. VAN CEULEBROECK
- Collège A : M. HORLING à M. GAUDIER
- Collège B : M. DESRUMAUX à M. MOREL

# INFORMATIONS

Monsieur le Président Jean-Claude ANGUE a été nommé, par décret du Président de la République en date du 24 août 2000, Vice Recteur de la Polynésie Française. Le Recteur de l'Académie de Lille, Chancelier des Universités a nommé par arrêté en date du 1<sup>er</sup> septembre 2000 Monsieur Arnaud FREVILLE Administrateur Provisoire de l'Université jusqu'à l'élection d'un Président par l'assemblée des trois conseils.

Le présent conseil d'administration est par conséquent présidé par M. FREVILLE.

## **1- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 29 juin 2000 :**

Le compte rendu sera remis aux conseillers pour approbation lors du conseil d'administration prévu le 26 octobre 2000.

## **2- Organisation de l'élection du Président :**

Le bureau élargi a retenu la date du jeudi 19 octobre 2000 pour la réunion de l'assemblée des trois conseils d'administration, scientifique et, des études et de la vie universitaire aux fins de procéder à l'élection du Président.

**Cette date est soumise à l'avis du conseil d'administration : avis favorable.**

## **3- Proposition de motion :**

Consécutivement à la décision du gouvernement de ne pas implanter le synchrotron dans la région Nord -Pas de Calais la motion suivante est exposée :

*" L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis partage la très grande déception de la Région Nord-Pas de Calais et de sa communauté scientifique devant la décision gouvernementale d'implanter le synchrotron de troisième génération en Ile de France.*

*L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis par son conseil d'Administration s'élève avec vigueur contre une décision qui est un rude coup porté aux perspectives de développement de la recherche et de redéveloppement économique de notre région.*

*Les arguments avancés pour une implantation en Ile de France traduisent un conservatisme fort et vont à l'encontre d'une politique volontaire d'aménagement du territoire.*

*L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis se mobilisera pour que les compensations évoquées par le Ministre de la Recherche se traduisent concrètement en termes de développement de la recherche. Elle soutient l'initiative de la Région de présenter au Gouvernement très rapidement, les projets et demandes qui paraissent devoir constituer une " juste compensation " du refus qui vient de nous être adressé.*

*L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis propose que ces projets et demandes s'inscrivent dans la problématique de négociation du prochain contrat quadriennal 2002-2005 et d'un développement harmonieux de la recherche dans la région Nord-Pas de Calais. "*

**La motion est soumise au vote : adoption à l'unanimité.**

## **4 - Examen des demandes de création d'emplois enseignants et IATOSS et des postes vacants :**

### **• Les postes IATOSS**

La liste des propositions de création de postes IATOSS pour la rentrée 2001 est soumise à l'avis des conseillers.

Une modification est apportée pour la future Ecole Polytechnique de l'Université, la demande concerne un poste de secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SASU) et non un poste de technicien.

**La proposition ainsi modifiée est mise au vote : adoption à l'unanimité.**

- **Les emplois d'enseignants et d'enseignants chercheurs**

- Les postes vacants

Les Directeurs de composantes présentent les postes concernés et la proposition quant à la publication.

**Les propositions sont mises au vote : adoption à l'unanimité.**

- Les créations de postes

L'Université formule vingt demandes de créations sachant qu'il convient d'être réaliste dans la mesure où l'espoir d'obtenir des créations en nombre demeure faible.

**Les propositions sont soumises au vote : adoption à l'unanimité.**

#### **5- Répartition d'une subvention et d'un complément exceptionnel de dotation globale de fonctionnement (DGF) :**

- **Répartition de la subvention des DEA 2000**

Les 181 KF obtenus sont répartis :

- 8 KF pour la FDEG
- 9 KF pour l'IAE
- 20 KF pour la FLLASH
- 144 KF pour l'ISTV

- **Répartition du complément exceptionnel de DGF**

Consécutivement à une intervention du Président ANGUE le Ministère a consenti à verser un complément exceptionnel de 400 KF.

La répartition proposée est la suivante :

- 100 KF pour l'ICU
- 110 KF pour la FDEG
- 60 KF pour la FLLASH
- 30 KF pour l'ENSI
- 100 KF pour l'EIGIP

**Les deux propositions de répartitions sont mises au vote : adoption à l'unanimité.**

#### **6- Tarif des formations du CEPPEP :**

En l'absence du Directeur du CEPPEP, les conseillers souhaitent ne pas débattre ce jour du tarif des formations du CEPPEP. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

#### **7- Les dates des congés de Noël :**

Le Conseil d'Administration en sa séance du 29 juin 2000 s'était prononcé pour les dates suivantes :

- **Vacances de Noël** : du vendredi 22 décembre 2000 au soir au mercredi 3 janvier 2001 au matin.

Il est proposé au Conseil de modifier ces dates pour une fermeture du samedi 23 décembre 2000 midi au mercredi 3 janvier 2001 au matin.

**Les nouvelles dates des congés de Noël sont mises au vote : adoption à l'unanimité.**